

Paru dans l(es) édition(s) : informations non précisées

CHARTRES ET SA RÉGION

Bienvenue à la Compagnie des bébés

Le chef d'entreprise chartrain Patrick Violas a ouvert une microcrèche sur le site de la Compagnie des marchés. Dix enfants de salariés y sont accueillis depuis octobre.

C'est une première en Eure-et-Loir. Une micro-crèche d'entreprise a été inaugurée jeudi soir sur le site du siège social de la Compagnie des marchés, avenue Nicolas-Conté à Chartres. Créée par Patrick Violas, le patron des sociétés 5 sur 5 sécurité, Marché 28 et de la Compagnie des marchés, cette structure accueille depuis octobre dernier dix enfants des salariés de ces entreprises. Dans un joli bâtiment en bois, construit juste derrière le siège de la Compagnie des marchés, dans le jardin d'entreprises, les bouts de chou sont "cocoonnés" par le personnel de People & Baby, la société privée chargée de la gestion de cette micro-crèche.

Une cuisine lumineuse pour la prise des repas, des petits sanitaires adaptés aux bébés, des dortoirs douilletts et une grande salle d'activités pour l'éveil des enfants : baptisé la Compagnie des bébés, cet équipement a reçu le soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF) d'Eure-et-Loir qui a apporté une aide de 150 000 € pour sa construction.

Présent jeudi soir à l'inauguration, le directeur de la CAF a d'ailleurs tenu à féliciter Patrick Violas et sa femme pour leur « initiative novatrice » allant dans l'intérêt du personnel et des jeunes enfants. « Il faut continuer à développer des structures avec des locaux adaptés et surtout encadrées par des personnels qualifiés », a poursuivi Jean-Paul Brunet qui estime à 466 le nombre de places d'accueil à créer d'ici 2012 dans le département.

« TRÈS PRATIQUE »

Patrick Violas espère lui aussi que ce projet fera des petits. Il est prêt à militer auprès d'autres chefs d'entreprise de cinquante à cent salariés afin de les inciter à franchir le pas. « Cette crèche apporte un confort pour les salariés. C'est une tranquillité pour eux de savoir que leurs enfants sont là », a-t-il souligné. « C'est gagnant-gagnant pour l'entreprise et le personnel. Avec les aides dont nous pouvons bénéficier, le coût n'est pas aussi élevé que l'on pourrait l'imaginer. » Seul ombre au tableau : le chef d'entreprise aurait aimé accueillir un ou deux enfants supplémentaires à la Compagnie des bébés. Mais la réglementation ne l'autorise pas à dépasser le seuil des dix berceaux.

Pour les salariés, ce service constitue un vrai plus. « C'est très pratique. Je dépose ma fille avant d'aller travailler juste à côté. Elle a toujours le sourire quand je la laisse », a confié jeudi Benjamin Buisson, employé de 5 sur 5 sécurité et papa de Luna, 15 mois. Même enthousiasme pour Cindy Bulloq, chef des caisses à la halle de la Compagnie des marchés, à Barjouville. « Je suis rassurée de savoir Louis ici. Avant, il allait chez une assistante maternelle et ça ne se passait pas très bien », a raconté la jeune femme. La société People & Baby emploie trois professionnelles de la petite enfance à temps complet pour encadrer les bouts de chou. Cette société gère quatre-vingt-trois crèches dans toute la France et devrait atteindre la centaine de structures d'ici la fin de l'année.

BONNET HÉLÈNE